

REPUBLIQUE FRANCAISE

Réunion
du **CONSEIL MUNICIPAL**
Mansle-les-Fontaines

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira, Salle des Fêtes - 4 Impasse de la Salle des Fêtes - Fontclaireau - 16230 MANSLE-LES-FONTAINES le **Lundi 26 juin 2023 à 18h30.**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

1/ IMMEUBLE CENTRAL - PLACE DE L'EUROPE - LOGEMENT 1ER ETAGE

- Revalorisation du loyer au 01/07/2023 suite aux travaux
Proposition de fixer le montant du loyer à 400 €/mois.
Pour mémoire au 01/03/2023, le loyer = 378,81 €.

2/ COMPTABILITE DE LA COMMUNE - CCAS

- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 (M57 développée)
(Doc 1 et 2)
- Détermination des durées d'amortissement des immobilisations **(Doc 3)**

3/ LOYERS IMPAYES - LOCATAIRE 19 Boulevard Gambetta

- Demande de la comptable publique : proposition non valeur pour la somme de 6 388,71 € - Motif de la présentation : Surendettement et décision d'effacement de dette **(Doc 4)**

4/ PROPOSITION ACHAT PARCELLE TERRAIN - Secteur Les Seigelas

- Parcelle Section B n° 1011 - Superficie = 1 910 m²
Vendeur : Consorts BERNARD/PARATTE

5/ SALLE GAUTIER CAPUCON - PROJECTEURS

- Transfert propriété des spots d'éclairage de la scène appartenant à l'Association Folklore Accueil de Mansle (AFAM) à la collectivité.

6/ VENTE D'OCCASION VEHICULES DE LA COMMUNE

- **Mercèdes-Benz 814 benne** du 29/09/1988 - immatriculé : BL-245-FS
Proposition de MFPL - Montant de la reprise = 2 150 € **(Doc 5)**
- **Balayeuse de voirie** modèle RS 501
Proposition de MFPL - Montant de la reprise = 2 000 € **(Doc 6)**

7/ OFFRE DE VALORISATION ET DE SERVICES ASSOCIES - SOCIETE VALOCIME

- Offre de location par la société VALOCIME du Château d'eau, propriété de la commune, situé à Moulin à Vent, selon la proposition présentée en annexe (**Doc7 et 8**)
Signature d'une convention avec la société VALOCIME (**Doc 9**)

8/ TRAVAUX D'AMENAGEMENT BOURG DE FONTCLAIREAU

- Litige AB TERRASSEMENT et poursuites engagées contre GST (Maître d'œuvre)
Demande avis du Conseil Municipal pour maintien ou abandon des poursuites.

QUESTIONS DIVERSES

- Devenir des locaux de l'ex Trésorerie - Boulevard Gambetta

Affiché, le 20/06/2023

Le Maire,
Christian CROIZARD

